



MINISTÈRES
TRANSITION ÉCOLOGIQUE
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
TRANSPORTS
VILLE ET LOGEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Facilitateur de vos transitions

#CMVRH



PROJET DE REOUVERTURE DE LA BIEVRE



CARTE D'IDENTITÉ

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Hauts-de-Seine (92), Val-de-Marne (94)

ENJEUX D'ADAPTATION VISÉS VIS À VIS DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- Valorisation de la biodiversité
- Amélioration de la qualité de l'eau
- Lutte contre les îlots de forte chaleur
- Lutte contre les inondations

PORTEUR(S) DU PROJET ET PARTENAIRE(S) ASSOCIÉ(S)

- Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Bièvre (SMBVB)
- Conseil départemental du Val-de-Marne puis Métropole du Grand Paris (MGP)
- Autres partenaires :
 - Services de l'État (DRIEAT)
 - Syndicat Intercommunal pour l'Assainissement de la Vallée de la Bièvre (SIAVB)
 - Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne (SIAAP)
 - Région Île-de-France
 - Agence de l'Eau Seine-Normandie
 - Communes concernées (Fresnes, Antony, L'Haÿ-les-Roses, Cachan, Gentilly, etc.)
 - Etablissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre
 - Fédération de Pêche
 - Associations écologistes (Amis de la Bièvre, Comité de défense de la coulée verte de la Bièvre)

CALENDRIER DU PROJET

1912
La Bièvre disparaît totalement de Paris
↓
2002
Lancement du chantier pilote à Fresnes
↓
2003
Réouverture du premier tronçon
↓
2014
Autorisation du projet de réouverture à L'Haÿ-les-Roses
↓
2016
Réouverture à L'Haÿ-les-Roses
↓
2021
Réouverture d'un tronçon à Jouy-en-Josas
↓
2022
Projets de renaturation à Arcueil et Gentilly

LES OBJECTIFS DU PROJET :

- Restaurer la continuité écologique du cours d'eau et ses milieux associés
- Améliorer la biodiversité en recréant des habitats naturels
- Réduire les risques d'inondation par une meilleure gestion des eaux pluviales
- Valoriser le patrimoine naturel et paysager du territoire
- Créer des espaces de loisirs et de détente accessibles aux habitants
- Améliorer la qualité de l'eau en limitant les pollutions
- Sensibiliser et impliquer les citoyens dans la préservation du milieu
- Réhabiliter les zones humides pour renforcer leur rôle écologique
- Favoriser la résilience climatique face aux changements environnementaux

QUEL(S) ACCOMPAGNEMENT(S) PAR LES SERVICES DE L'ÉTAT ?

La DRIEAT assure l'accompagnement réglementaire des projets de réouverture de la Bièvre. Elle veille au respect des normes environnementales (loi sur l'eau) et instruit les autorisations administratives.



La Bièvre à Jouy-en-Josas

CONTEXTE ET ENJEUX

La Bièvre s'étend sur un territoire majoritairement urbain et périurbain, marqué par une forte anthropisation et une histoire industrielle intense. Long d'environ 33 km, le cours d'eau prend sa source à Guyancourt (Yvelines), et traverse successivement 14 communes, et plusieurs départements : l'Essonne, dans sa partie amont jusqu'à Massy, puis les Hauts-de-Seine et le Val-de-Marne, avant de se jeter dans la Seine. Son bassin versant, densément peuplé, compte 780 000 habitants.

Ce territoire, façonné par plusieurs siècles d'activités industrielles (tanneries, teintureries, papeteries dès le XVII^e siècle), a subi une transformation radicale au XIX^e siècle avec la canalisation puis l'enfouissement partiel de la rivière pour des raisons sanitaires et urbanistiques (évacuation des eaux usées, lutte contre les inondations, et développement des infrastructures). La Bièvre, bordée de zones humides, a ainsi disparu du paysage de surface dans de nombreux secteurs, laissant place à un réseau d'égouts et de collecteurs souterrains. Cette artificialisation a entraîné une dégradation écologique majeure (pollutions, disparition des milieux aquatiques) et une fragmentation des écosystèmes, tout en exacerbant les risques de crues en cas de saturation des réseaux.

La réouverture des différents tronçons de la Bièvre s'inscrit donc dans une dynamique de restauration écologique et paysagère d'un cours d'eau historiquement canalisé et enfoui.

FINANCEURS ET BUDGET

Tronçons à Arcueil et Gentilly : 10 millions d'euros répartis entre le Département du Val-de-Marne, la Métropole du Grand Paris, l'Agence de l'Eau Seine Normandie et la Région Île-de-France.



La Bièvre à L'Hay-les-Roses un an après les travaux

LES LEVIERS DE RÉUSSITE DU PROJET

GOVERNANCE ADOPTÉE

Optimisation des coûts via des partenariats publics (subventions de l'Agence de l'Eau, Région, Département)

ASPECTS TECHNIQUES ET CONCEPTION DU PROJET

- Intégration de systèmes de gestion des eaux pluviales et de renaturation pour améliorer la qualité de l'eau et réduire les risques d'inondation

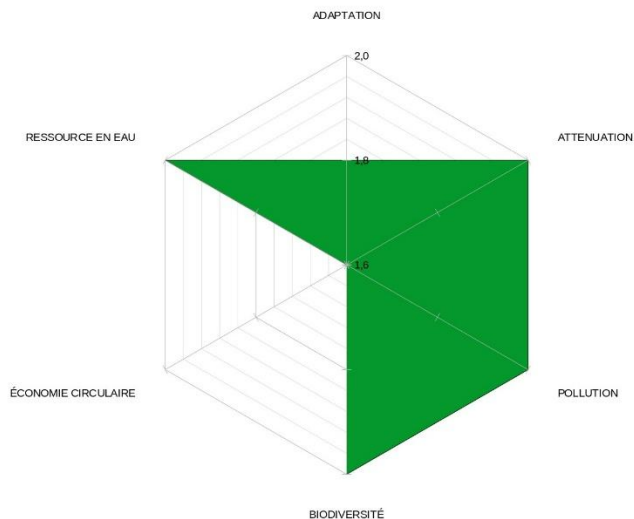
ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES

- Implication des collectivités et des services de l'État (DREAL) dès la phase de conception pour aligner les intentions et lever les freins administratifs
- Dialogue continu avec les associations de protection de l'environnement et de riverains à l'origine des premières réouvertures
- Coordination des acteurs grâce au SMBVB afin d'harmoniser les pratiques à l'échelle du bassin versant, organiser des visites pour les élus, communiquer auprès des riverains

SUIVI ET RÉPLICABILITÉ DE L'ACTION

- Évaluation : la mise en place d'indicateurs et les suivis réguliers (suivis de biodiversité, suivis piscicoles par la fédération de pêche) mis en place permettent d'adapter et de quantifier les bénéfices pour la qualité de l'eau, la biodiversité
- Ancrage du projet dans des programmes structurants (Contrat Bièvre, Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) pour assurer un suivi garantir la répliquabilité des bonnes pratiques.
- Communication auprès des élus du territoire et visites de tronçons déjà réouverts pour démontrer comment ces renaturations peuvent valoriser le territoire
- Nombreux tronçons dans plusieurs contextes urbains, réalisés sur 20 ans, qui donnent des retours d'expériences pour les prochaines renaturations
- Forte ambition de la métropole qui a planifié la réouverture de nouveaux tronçons à Antony, L'Hay-les-Roses, et Gentilly voire même dans le 13ème arrondissement

ANALYSE DE LA VERTUOSITÉ DU PROJET SELON LA GRILLE D'ANALYSE :



Pour aller plus loin :

- INRAE, *INRAE s'engage pour la renaturation de la Bièvre à Jouy-en-Josas*, le 5 septembre 2025 : [https://www.inrae.fr/actualites/inrae-sengage-renaturation-bievre-jouy-josas#:~:text=Sur%20le%20domaine%20de%20Vilvert,de%20la%20Bi%C3%A8vre%20\(SIAVB\).](https://www.inrae.fr/actualites/inrae-sengage-renaturation-bievre-jouy-josas#:~:text=Sur%20le%20domaine%20de%20Vilvert,de%20la%20Bi%C3%A8vre%20(SIAVB).)
- Ministère de la transition écologique, *Prix des solutions fondées sur la nature : les lauréats 2025, Lauréat du prix, catégorie sécurité de l'approvisionnement en eau*, le 21 mai 2025 : <https://www.ecologie.gouv.fr/actualites/prix-solutions-fondees-nature-laureats-2025>